

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

30 novembre 2022

---

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N°  
526)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N° 649

présenté par  
Mme Ménard

-----

**ARTICLE 3**

Compléter l'alinéa 10 par les mots :

« et dans les parcs naturels marins ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de la LPO.

Les parcs naturels marins présentent des enjeux de conservation au même titre que les zones natura 2000 ou les parcs nationaux et doivent être exclus de ces zones d'accélération de la même façon.